

Directeur(trice): Marie-Eve St-Laurent
CPPC - Pratique sage-femme
819 376-5011, poste 3371

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier ès sciences (B.Sc.)

Crédits: 132

Note

Veillez prendre note que le programme de baccalauréat en pratique sage-femme a été révisé. Ce dernier passera dès septembre 2024, d'un cheminement de 9 trimestres étalé sur 4 ans à un cheminement de 8 trimestres étalé sur 3 ans.

Nouveauté : La sélection des étudiants dans ce programme tient compte du résultat des évaluations des caractéristiques personnelles de l'examen CASPer et de l'entrevue vidéo automatisée à 3 questions. Les candidats doivent se rendre sur le site web de l'examen CASPer et consulter les informations importantes à propos des dates d'examen.

Présentation

En bref

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

Le programme de baccalauréat en pratique sage-femme de l'UQTR a pour but de former des sages-femmes autonomes, offrant aux femmes et à leur famille des soins de première ligne sécuritaires et professionnels tout au long de la période périnatale. Les sages-femmes formées à l'UQTR travaillent dans un contexte d'interdisciplinarité, en respectant le besoin des femmes d'accoucher en sécurité et dans la dignité dans le lieu de leur choix, qu'il s'agisse de leur domicile, d'une maison de naissance ou d'un centre hospitalier.

Le programme s'appuie sur les objectifs poursuivis par le gouvernement québécois dans la légalisation de la pratique des sages-femmes au Québec, sur la philosophie des sages-femmes québécoises et sur la définition internationale de la sage-femme. Il répond aux orientations ministérielles concernant la pratique des sages-femmes. Il se fonde plus particulièrement sur les perspectives suivantes : l'humanisation des soins périnataux; la continuité; la responsabilité de la femme et son droit au choix éclairé; le soutien du milieu communautaire; la sécurité de la mère et de l'enfant; l'autonomie professionnelle et la collaboration interprofessionnelle; la contribution à l'atteinte des objectifs de la Politique de périnatalité du Québec.

N.B. Le mot « sage-femme » désigne un titre professionnel, qui est accessible aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Le féminin est utilisé dans ce document sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Objectifs du programme

Le programme a pour objectif de doter les étudiantes de l'ensemble des compétences requises pour prodiguer les soins, le soutien ainsi que les conseils pertinents aux femmes et à leur famille pendant les diverses phases de la période périnatale incluant la grossesse, le travail, l'accouchement et les soins au nouveau-né.

Il amène les étudiantes à avoir confiance dans le processus de maternité, à respecter la variété des besoins des femmes et à considérer dans le suivi périnatal tant les aspects psychologiques, sociaux, culturels et spirituels que physiques de la personne, à encourager l'exercice des compétences parentales et à favoriser le choix éclairé.

Le programme assure également le développement d'habiletés génériques qui permettent à l'étudiante d'appliquer ses capacités d'analyse, de synthèse et de discernement critique à l'intérieur de la pratique, de démontrer un engagement social et éthique à travers tous les aspects de la profession de sage-femme, de communiquer de façon efficace avec les femmes et leur famille, de collaborer avec les autres intervenants et professionnels du réseau, de contribuer au développement des connaissances théoriques et cliniques par la recherche ainsi que d'apprendre de façon autonome avec un souci de mise à jour continue.

N.B. Pour des renseignements plus détaillés sur le programme et sur la profession de sage-femme, voir le site Web du Baccalauréat en pratique sage-femme à l'adresse suivante: www.uqtr.ca/sage-femme.

Atouts UQTR

RAC

Reconnaissance des acquis et des compétences disponible. Pour en savoir plus, cliquez sur le lien suivant : RAC - Département sage-femme - UQTR (uquebec.ca)

Lien pour les offres de logements disponibles, dont l'Auberge autogérée des étudiantes sages-femmes québécoises réservée aux étudiantes du programme.

Particularités

Il est important pour les candidates de prendre connaissance des exigences, contraintes et particularités suivantes.

Lors des stages cliniques, l'automobile est indispensable pour effectuer les visites à domicile. Le téléphone cellulaire ainsi qu'un ordinateur sont également obligatoires à la réalisation des études. Il est recommandé de se procurer un ordinateur portable, utilisé plus particulièrement durant les stages. L'ordinateur portable est obligatoire pour les étudiantes qui effectuent le stage hors Québec. Les coûts associés au téléphone cellulaire et à l'achat de l'ordinateur sont assumés par l'étudiante. Il en est de même pour les frais d'hébergement, de déplacement et de stationnement.

L'étudiante a l'obligation de se conformer aux politiques en vigueur dans les différents milieux de stage (ex.: confidentialité, vaccination, code vestimentaire). Elle doit être inscrite au registre de l'Ordre des sages-femmes du Québec, et certaines organisations partenaires peuvent exiger de l'étudiante qu'elle fournisse une déclaration relative aux antécédents judiciaires.

Stages

Formation clinique (stages en milieu de travail)

Après deux trimestres sur le campus, l'étudiante entreprendra trois trimestres (été, automne, hiver) de stage en milieu clinique. Le dernier stage de cette séquence pourra être réalisé au Québec ou ailleurs dans le monde.

Cinq des huit trimestres du programme se déroulent dans les milieux cliniques où pratiquent les sages-femmes. Le programme comprend entre 2012 à 2404 heures de stage. Au début de chaque trimestre de stage, les étudiantes participent à une semaine intensive de formation théorique et d'activités de laboratoire sur le campus.

Profil international

Un profil « international » associé à un cheminement particulier est accessible aux étudiants qui le souhaitent, après approbation par la direction de programme.

Pour être admis et recommandé au diplôme du baccalauréat en pratique sage-femme (profil international), les candidats doivent :

- Avoir complété les 132 crédits du baccalauréat en pratique sage-femme (7083);
- Avoir participé aux formations obligatoires en lien avec le séjour d'études à l'étranger;
- Avoir réussi le cours SAG1053 Maïeutique et stage III, dans un autre pays que le Canada.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme a une capacité d'accueil limité.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Condition d'admission particulière au programme : les places dans le programme sont réservées aux résidentes québécoises. Pour être admissibles, les candidates doivent être nées au Québec ou attester de leur statut de résidente au Québec en complétant le formulaire "Attestation de résidence au Québec". Voici le chemin d'accès: [Formulaires complémentaires](#), cliquer sur la case "Attestation de résidence au Québec".

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent :

Biologie : 101-XXX (00XU ou 01YJ ou 022V)

Chimie : 202-NYB (00UM ou 01YH) ET 202-XXX (00XV)

Base universitaire

Avoir réussi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite de la demande d'admission et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent :

Biologie : 101-XXX (00XU ou 01YJ ou 022V)

Chimie : 202-NYB (00UM ou 01YH) ET 202-XXX (00XV)

Base expérience

Être âgée d'au moins vingt et un ans, avoir une expérience de travail dans un domaine relié au champ d'études du programme et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent :

Biologie : 101-XXX (00XU ou 01YJ ou 022V)

Chimie : 202-NYB (00UM ou 01YH) ET 202-XXX (00XV)

La candidate sur la base expérience doit joindre à sa demande toutes les attestations ou autres pièces justificatives pouvant établir qu'elle possède les connaissances et les expériences requises. La direction de programme pourra recommander à la candidate adulte des activités d'appoint susceptibles de la rendre admissible.

Pour être admissibles, toutes les candidates doivent, au moment de la demande d'admission, se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

Constitution du dossier de candidature

Pour compléter son dossier en vue de la sélection, chaque candidate doit :

Fournir une attestation de 30 heures d'implication communautaire à titre de bénévole ou de travail rémunéré en lien avec la périnatalité, soit dans le réseau de la santé et des services sociaux ou dans des organismes communautaires. Parmi ces heures d'implication, 3 heures seront allouées à une visite/séance d'informations qui devra être effectuée dans une maison de naissance ou dans un point de service sage-femme. Cette implication communautaire doit être complétée avant le mois de septembre de l'année d'admission.

Avoir complété l'examen CASPer selon les dates indiquées dans le site internet du Département sage-femme.

Avoir réalisé l'entrevue vidéo automatisée à 3 questions.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Catégories de candidates

Candidate collégienne : personne qui détient un DEC et qui a complété les cours de niveau collégial mentionnés dans les conditions d'admission ou leur équivalent.

Candidate universitaire : personne qui a réussi au moins douze (12) crédits de cours universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission et qui a complété les cours de niveau collégial mentionnés dans les conditions d'admission ou leur équivalent.

Candidate sur la "base expérience" : personne âgée d'au moins vingt et un ans, possédant une expérience de travail dans un domaine relié au champ d'études du programme et ayant réussi les cours de niveau collégial mentionnés dans les conditions d'admission ou leur équivalent.

Candidate des Premières Nations et Inuit du Québec : Une place additionnelle au contingentement est réservée à une personne reconnue membre des Premières Nations ou Inuits du Québec. Pour être considérée dans cette catégorie de candidats, la personne doit communiquer avec la direction du comité de programme avant le dépôt d'une demande d'admission.

Description des moyens de sélection

Dossier scolaire : dossier présenté selon les exigences prévues dans le formulaire officiel de demande d'admission.

Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire (en %) par rapport à celui du collège est égale au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par deux (2).

Dossier sur la "base expérience" : dossier présenté par la candidate adulte, qui fournit la description de ses expériences de travail et de ses formations reliées au champ de la pratique sage-femme, ainsi que toutes attestations et pièces justificatives pertinentes. Une grille d'évaluation permet l'attribution d'une note.

Les offres d'admission sont faites en fonction du pointage obtenu selon les modalités de sélection suivantes :

- Dossier scolaire (candidate collégiale ou universitaire) ou dossier personnel (candidate sur la « base expérience ») : 50 %
- Résultat de l'examen CASPer : 30%
- Résultat de l'entrevue vidéo automatisée à 3 questions : 20%

La candidate qui ne se conforme pas aux exigences d'une des étapes du processus de sélection voit sa demande d'admission refusée.

*Prendre note que nous sommes actuellement en changement de plateforme pour l'entrevue vidéo automatisée de 3 questions, celle-ci étant donc indisponible pour le moment. Les candidats ayant déjà déposé une demande d'admission recevront un courriel lorsque la nouvelle plateforme sera accessible.

Offres d'admission

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir du classement des candidates par ordre décroissant.

Structure du programme et liste des cours

Baccalauréat en pratique sage-femme

(Cheminement: 1)

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (132 crédits)

CIS1001	Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)
CIS1002	Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)
CIS1003	Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)
PSL1022	Physiologie humaine pour sages-femmes
PSL1023	Embryologie et physiologie de la reproduction
SAG1040	Introduction à la profession sage-femme
SAG1041	Approche interculturelle en pratique sage-femme (1 crédit)
SAG1042	Initiation à la recherche et à la rédaction en pratique sage-femme
SAG1043	Physiologie et biomécanique de la grossesse et de l'accouchement (2 crédits) (PSL1022; PSL1023)

SAG1044	Sciences appliquées pour sages-femmes (4 crédits) (PSL1022; PSL1023)
SAG1045	Pharmacothérapie générale pour sages-femmes (PSL1022; PSL1023)
SAG1046	Initiation à la pratique sage-femme (SAG1040)
SAG1047	Nutrition périnatale et allaitement (PSL1022; PSL1023)
SAG1048	Habilités communicationnelles et relationnelles en pratique sage-femme I (SAG1040)
SAG1049	Maïeutique et stage I (15 crédits) (SAG1044; SAG1046; SAG1047)
SAG1050	Maïeutique et stage II (15 crédits) (SAG1049)
SAG1051	Habilités communicationnelles et relationnelles en pratique sage-femme II (1 crédit) (SAG1048; SAG1049)
SAG1052	Réanimation néonatale avancée (1 crédit) (SAG1049)
SAG1053	Maïeutique et stage III (14 crédits) (SAG1050)
SAG1055	Urgences obstétricales (1 crédit) (SAG1049)
SAG1056	Pathologies obstétricales (SAG1050)
SAG1057	Pathologies néonatales (SAG1050; SAG1052)
SAG1058	Habilités communicationnelles et relationnelles en pratique sage-femme III (2 crédits) (SAG1053)
SAG1059	Pharmacothérapie et applications cliniques en pratique sage-femme (1 crédit) (SAG1053; SAG1045)
SAG1060	Droit, éthique et déontologie pour sages-femmes (SAG1053)
SAG1061	Promotion de la santé en périnatalité (SAG1049)
SAG1062	Recension des écrits et problématisation en pratique sage-femme (1 crédit) (SAG1053; SAG1042)
SAG1063	Réalités et visions des Premiers Peuples en périnatalité (2 crédits) (SAG1049)
SAG1064	Maïeutique et stage IV (15 crédits) (SAG1052; SAG1053; SAG1055)
SAG1065	Examen clinique objectif structuré (1 crédit) (SAG1053)
SAG1066	Internat en pratique sage-femme (11 crédits) (SAG1064; SAG1065)
SAG1067	Pratique réflexive et intégration professionnelle (1 crédit) (SAG1064; SAG1065)
SAG1068	Activité de synthèse en pratique sage-femme (2 crédits) (SAG1062; SAG1053)
SHU1002	Périnatalité et société

Profil international

(Cheminement: 2)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (132 crédits)

CIS1001	Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)
CIS1002	Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)
CIS1003	Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)
PSL1022	Physiologie humaine pour sages-femmes
PSL1023	Embryologie et physiologie de la reproduction
SAG1040	Introduction à la profession sage-femme
SAG1041	Approche interculturelle en pratique sage-femme (1 crédit)
SAG1042	Initiation à la recherche et à la rédaction en pratique sage-femme
SAG1043	Physiologie et biomécanique de la grossesse et de l'accouchement (2 crédits) (PSL1022; PSL1023)
SAG1044	Sciences appliquées pour sages-femmes (4 crédits) (PSL1022; PSL1023)
SAG1045	Pharmacothérapie générale pour sages-femmes (PSL1022; PSL1023)
SAG1046	Initiation à la pratique sage-femme (SAG1040)
SAG1047	Nutrition périnatale et allaitement (PSL1022; PSL1023)
SAG1048	Habilités communicationnelles et relationnelles en pratique sage-femme I (SAG1040)
SAG1049	Maïeutique et stage I (15 crédits) (SAG1044; SAG1046; SAG1047)
SAG1050	Maïeutique et stage II (15 crédits) (SAG1049)
SAG1051	Habilités communicationnelles et relationnelles en pratique sage-femme II (1 crédit) (SAG1048; SAG1049)
SAG1052	Réanimation néonatale avancée (1 crédit) (SAG1049)
SAG1053	Maïeutique et stage III (14 crédits) (SAG1050)
SAG1055	Urgences obstétricales (1 crédit) (SAG1049)
SAG1056	Pathologies obstétricales (SAG1050)
SAG1057	Pathologies néonatales (SAG1050; SAG1052)
SAG1058	Habilités communicationnelles et relationnelles en pratique sage-femme III (2 crédits) (SAG1053)
SAG1059	Pharmacothérapie et applications cliniques en pratique sage-femme (1 crédit) (SAG1053; SAG1045)
SAG1060	Droit, éthique et déontologie pour sages-femmes (SAG1053)
SAG1061	Promotion de la santé en périnatalité (SAG1049)
SAG1062	Recension des écrits et problématisation en pratique sage-femme (1 crédit) (SAG1053; SAG1042)
SAG1063	Réalités et visions des Premiers Peuples en périnatalité (2 crédits) (SAG1049)
SAG1064	Maïeutique et stage IV (15 crédits) (SAG1052; SAG1053; SAG1055)

SAG1065	Examen clinique objectif structuré (1 crédit) (SAG1053)
SAG1066	Internat en pratique sage-femme (11 crédits) (SAG1064; SAG1065)
SAG1067	Pratique réflexive et intégration professionnelle (1 crédit) (SAG1064; SAG1065)
SAG1068	Activité de synthèse en pratique sage-femme (2 crédits) (SAG1062; SAG1053)
SHU1002	Périnatalité et société

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiantes sont soumises à des règlements pédagogiques particuliers (Règlements pédagogiques particuliers du programme de Baccalauréat en pratique sage-femme).

L'étudiante doit obligatoirement participer à une journée d'accueil destinée à présenter les objectifs, le contenu et l'agencement des cours du programme.

Toute étudiante doit obligatoirement effectuer ses stages dans au moins deux (2) régions différentes au cours de son baccalauréat.

Aucune reconnaissance des acquis ne peut être accordée à une étudiante admise au programme pour les cours de maïeutique et les stages.